



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



# BERLIN ECO

## BRÈVES ÉCONOMIQUES D'ALLEMAGNE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

# DE BERLIN

N° 11 – 20 avril 2021

### Sommaire

#### Actualité économique:

- Environnement macro-économique : PIB / production / exportations / crise Covid-19 / récession technique / attentes conjoncturelles
- Politique budgétaire: dette publique / investissements publics
- Politiques sociales : mesures sanitaires / congés / insertion / apprentissage / minima sociaux / chômage / plafonnement des loyers

#### Actualité financière :

- Régulation financière : marchés d'instruments financiers / entreprises d'investissement / Pfandbrief / EDIS
- Banques et assurances : Portigon / FMS Wertmanagement / LBBW

### ACTUALITE ECONOMIQUE

#### Environnement macroéconomique

Le groupement des principaux [instituts conjoncturels](#) (DIW, ifo, IfW, IWH, RWI) table sur une croissance du **PIB** allemand de 3,7 % en 2021 (-1 point par rapport à la projection d'automne) et de 3,9 % en 2022 (+1,2 point). Une levée des restrictions liées à la pandémie est attendue pour le troisième trimestre. De nouvelles mesures de relance ne sont pas jugées nécessaires.

[Destatis](#) annonce une baisse de 1,6 % de la **production** en février par rapport au mois précédent (-6,4 % en glissement annuel): -1,8 % dans l'industrie, -1,0 % dans le secteur énergétique et -1,3 % dans la construction.

#### LE CHIFFRE À RETENIR

# 3,7%

Prévision de croissance du PIB allemand pour 2021, révisée par les instituts.

L'indice de **production** industrielle des trois prochains mois calculé par l'[ifo](#) atteint 30,4 points en mars (après 21,5 points en février), soit son niveau le plus élevé depuis 1991. Tous les secteurs industriels, à l'exception de la production de vêtements, comptent élargir leur production.

Les **exportations** ont augmenté de 0,9 % (-1,2 % en glissement annuel) et les **importations** de 3,6 % (+0,9 % en glissement annuel) en février, selon [Destatis](#). L'excédent courant s'établit à 18,8 Md€ (février 2020 : 19,1 Md€) et l'excédent commercial à 18,1 Md€ (février 2020 : 20,3 Md€).

Selon une étude de l'[ifo](#), les villes ont été en moyenne plus durement touchées en 2020 par la **crise Covid-19** que les zones rurales: la chute du climat des affaires (écart de 5 à 10 points) et la hausse du chômage (écart de 1 point) ont été plus marquées dans les zones citadines. L'institut note

également une accentuation du fossé économique entre Est et Ouest, probablement en raison d'une situation sanitaire plus grave dans les nouveaux Länder.

Selon l'indicateur conjoncturel de l'[IMK](#) du mois d'avril, la probabilité d'une **récession technique** au cours du deuxième trimestre 2021 recule à 6,5 % (après 13,3 % en février). L'institut note une amélioration de plusieurs indices financiers et du climat des affaires, malgré une situation sanitaire encore difficile.

Après quatre hausses consécutives, l'indice mensuel des **attentes conjoncturelles** de l'institut [ZEW](#) se maintient à un niveau élevé en avril (70,7 points) malgré une légère baisse (-5,9 points). L'indice de perception de la situation actuelle enregistre une forte hausse (48,8 points, +12,2 points). L'institut observe une crainte accrue de la part des consommateurs quant à l'évolution sanitaire, tandis que les exportateurs restent très optimistes sur leur activité.

## Politique budgétaire

Le groupement des principaux instituts conjoncturels chiffre le niveau de la **dette publique** allemande à 70 % du PIB en 2021 et 69 % en 2022. Le déficit atteindrait 4,5 % du PIB cette année puis 1,6 % en 2022. Un retour à l'équilibre structurel des comptes publics « en période normale » est jugé nécessaire afin de « garantir une marge de manoeuvre suffisante pour réagir aux prochaines crises ».

Afin de permettre aux budgets publics d'assurer les « **investissements publics** indispensables à la croissance », l'[IW Köln](#) préconise d'étendre le délai de remboursement des nouveaux crédits du Bund à 40 années (20 actuellement pour l'endettement 2020-2022) et d'assouplir le frein à la dette des Länder (pour autoriser de nouveaux crédits à hauteur de 0,15 % de PIB par an). L'institut réitère également sa proposition de mettre en place un fonds public de 450 Md€, censé combler le déficit d'investissement dans les infrastructures sur les 10 prochaines années.

## Politiques sociales

Le ministère du travail a décidé de prolonger les **mesures sanitaires** sur le lieu de travail jusqu'au 30 juin (incluant aussi l'obligation de proposer le télétravail) et d'introduire une obligation de dépistage (qui devrait entrer en vigueur le 21 avril) :

l'employeur doit proposer au moins un test par semaine aux salariés n'étant pas en télétravail (au moins deux pour les salariés les plus exposés au risque d'infection).

Le [conseil](#) des ministres a adopté le relèvement du nombre de jours de **congés** enfant malade (*Kinderkrankengeld*) en 2021, soit 30 jours par parent et par enfant (60 jours pour un parent isolé) qui pourront être aussi posés lors de l'accueil restreint dans les écoles ou les crèches.

Selon une [étude](#) de l'IAB, les mesures d'**insertion** plaçant chez un employeur une personne réfugiée bénéficiaire du revenu minimum social (dite « Hartz IV ») augmentent fortement les chances d'emploi de cette personne (avec une probabilité d'emploi après 21 mois de 20 points supérieure à celle du groupe témoin). Les mesures d'aides à la formation professionnelle relèvent aussi sensiblement les chances d'emploi (+13 points), les mesures dites « Ein-Euro-Job » n'ont pas d'effet. Selon une autre [étude](#) de l'IAB, 60 % des hommes réfugiés sont en emploi cinq ans après leur arrivée en Allemagne, contre 28 % des femmes réfugiées.

Le nombre de nouveaux contrats d'**apprentissage** a baissé de 9,4 % en 2020. Toutes les branches sont concernées sauf l'agriculture (+ 3,6 %, [Destatis](#)).

Le nombre de personnes retraitées ou en situation d'invalidité totale bénéficiaires du **revenu minimum social** a augmenté de 1,3 % en 2020 ([Destatis](#)).

Le [rapport](#) des instituts table sur une baisse du taux de **chômage** (définition nationale) de 5,9 % en 2020 à 5,7 % en 2021 puis 5,2 % en 2022. Les experts recommandent une hausse progressive de l'âge de départ à la retraite jusqu'à 69 ans pour faire face aux pénuries de main d'œuvre et aux défis financiers liés au vieillissement démographique aggravés par la crise de la Covid.

La [cour constitutionnelle](#) a annulé la **loi sur le plafonnement des loyers** du parc immobilier privé berlinois construit avant 2014, adoptée le 30 janvier 2020 par le parlement régional du Land de Berlin (cf. BE 3/2020), au motif que l'Etat fédéral avait déjà légiféré en la matière.

 **ACTUALITE FINANCIERE**  
Régulation financière

Le ministère des Finances a rédigé un projet de loi ([Schwarmfinanzierung-Begleitgesetz](#)), en discussion actuellement au Bundestag, qui permet la mise en œuvre à la fois du règlement relatif aux prestataires européens de services de financement participatif pour les entrepreneurs, du règlement relatif à un produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle (PEPP) et du règlement relatif à un cadre pour le redressement et la résolution des contreparties centrales. Il comprend en outre la transposition de la directive concernant les **marchés d'instruments financiers**.

Le législateur allemand prévoit de transposer la directive concernant la **surveillance prudentielle des entreprises d'investissement** en transférant les règles de supervision de ces acteurs de la loi sur le secteur bancaire (KWG) vers une loi propre ([Wertpapierinstitutsgesetz – WpIG](#)). Elle comprend notamment un régime de proportionnalité avec trois classes d'entreprises d'investissement.

La directive sur l'émission d'obligations garanties sera transposée par la loi sur les *covered-bonds* ([CBD-Umsetzungsgesetz](#)) qui permettra, selon des députés de la commission des Finances du Bundestag, de renforcer la **Pfandbrief** allemande et d'harmoniser ce type d'obligations au niveau européen. La loi de transposition modifie essentiellement la loi sur les obligations hypothécaires ([Pfandbriefgesetz](#)) qui répond déjà largement aux exigences de la directive.

La fédération des banques mutualistes (BVR) publie la [déclaration commune](#) des systèmes de protection institutionnelle européens (IPS) contre la constitution d'un **fonds de garantie européen**

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

#### Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

(EDIS) et contre une extension des compétences de l'autorité unique de résolution.

## Banques et assurances

Le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie a renfloué de 160 M€ **Portigon** dont le capital aurait diminué de moitié à la suite de rappels d'impôts dus à des fraudes fiscales sur les dividendes dites "cum-ex" commises par WestLB, l'ancienne Landesbank à laquelle Portigon a succédé (cf. BE 1/2021). Les négociations entre le Land et l'établissement financier portant sur l'octroi d'une ligne de crédit de 190 M€, qui arriverait à échéance en 2025, seraient par ailleurs à un stade avancé.

**FMS Wertmanagement**, la *bad bank* de l'ancienne Hypo Real Estate (HRE) nationalisée en 2009, a réduit son [portefeuille](#) entre fin 2019 et fin 2020 de 69,3 Md€ à 61,6 Md€ (contre 176 Md€ au moment de sa création en octobre 2010). La banque prévoit une nouvelle réduction de son portefeuille d'actifs de 5 Md€ en 2021. Elle affiche en raison d'effets exceptionnels un résultat avant impôts en forte baisse (25 M€ contre 253 M€ en 2019).

**LBBW** renforce son activité sur les [marchés de capitaux](#) en reprenant de Bayern LB et de Hamburg Commercial Bank, qui a succédé à la Landesbank HSH Nordbank privatisée en 2018, la gestion par les caisses d'épargne des opérations de couverture des risques de taux, de changes et du prix des matières premières des clients-entreprises.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Service économique régional de Berlin  
Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville  
Revu par : François Gautier  
Rédacteurs : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et Laurence Rambert  
Pour s'abonner : berlin@dgtresor.gouv.fr  
Crédits photo : ©JFL Photography